

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée de l'unité de négociation
du Centre Académique Fournier
tenue le mercredi 8 juin 2022 à 15 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption d'un procès-verbal
- 3- Code de civilité
- 4- Procédures d'assemblées / modifications
- 5- Nomination des personnes déléguées et des représentants aux comités
- 6- Suivi du Comité des relations de travail (CRT)
- 7- Comité SST (modifications CNESST)
- 8- Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée d'unité de négociation du Centre Académique Fournier, tenue le 11 juin 2019, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 10 juin 2022, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

PROCÉDURES D'ASSEMBLÉES / MODIFICATIONS

01.03 Que l'Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier adopte les nouvelles règles de fonctionnement pour l'Assemblée contenues au document AGF.2122.003.

NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES REPRÉSENTANTS AUX COMITÉS

01.04 Que Anick Laverdure soit nommée à titre de personne déléguée syndicale du Centre académique Fournier pour 2022-2023.

01.05 Que Nancy Crevier soit nommée à titre de personne déléguée syndicale du Centre académique Fournier pour 2022-2023.

01.06 Que Joël Tousignant soit nommé à titre de personne déléguée substitut du Centre académique Fournier pour 2022-2023.

